

# LE CONSEIL DES SAGES

Les aînés, membres du conseil des sages, travaillent sur des sujets de réflexion d'intérêt collectif comme le « bien-vivre ensemble ». Ils s'impliquent pour partager leur connaissance du passé, repères essentiels à la transmission de mémoire.

## ACCOMPAGNER ET TRANSMETTRE

Le conseil de sages se compose d'une trentaine de membres qui acceptent, dans son fonctionnement, de se conformer à la charte. Il se réunit environ tous les trimestres et est animé par un coordinateur qui rédige les compte-rendus de réunion.

Pour tendre vers l'objectif, le conseil de sages a créé trois groupes de travail qui ont pour rôle, chacun, de réfléchir sur un des trois grands thèmes jugés comme contributifs principaux :

- la culture,
- le cadre de vie,
- les valeurs.

Les groupes de travail afférents se réunissent séparément environ une fois par mois.

Dans ses réflexions, chaque groupe de travail étudie les sujets qu'il considère relevant du thème dont il a la charge. La finalité de chaque groupe est de parvenir à la formalisation de suggestions ou recommandations d'actions concrètes qui seront soumises aux autorités compétentes.

### Exemples de projets :

- une participation à la rubrique « Au fil des vies » du magazine municipal,
- un travail sur l'histoire des flux migratoires,
- une bande dessinée historique sur Miramas...

### La charte du conseil des sages

Fondé sur les valeurs de la République, le conseil des sages est constitué au sein de la ville avec des citoyens attachés au développement du dialogue social dans la cité.

Il est une instance consultative de réflexion et de propositions renforçant la démocratie participative.

Ses membres, par leur disponibilité et leur liberté de pensée, ont décidé de se consacrer aux intérêts de la ville.

Ce conseil est ouvert à toute personne souhaitant utiliser ses savoirs, son expertise et son vécu pour servir Miramas.

Il n'est pas un organisme de décision. Les décisions appartiennent aux seuls élus légitimés par le suffrage universel. Sur commande, il émet des avis intéressant la vie communale.

Le conseil des sages n'a pas d'existence juridique, il n'a pas comme d'autres structures un président, un secrétaire, un trésorier, etc.

Il n'y a pas de préséances en son sein, il y a de ce fait une parfaite égalité et cette situation donne à chacun des

membres la possibilité de s'exprimer en toute liberté.

L'important est de respecter la pensée des autres, de ne pas porter de jugement sur telle ou telle proposition, donc d'avoir une attitude positive vis-à-vis d'une suggestion tout en se réservant le droit de la discuter selon ses propres convictions.

Pour ce qui est du fonctionnement, le rôle du conseil des sages est de réfléchir sur le passé, le présent et l'avenir de notre ville et cela en dehors de toute considération ethnique, religieuse, politique et sociale.

Le maire a donné au conseil des sages une mission, celle de promouvoir notre cité en réfléchissant sur un thème jugé comme prioritaire par la municipalité : « **Bien vivre ensemble à Miramas** ».

Les thèmes de réflexion du conseil sont basés sur :

- Le cadre de vie : (urbanisme, cœur de ville, sécurité, éliminer les nuisances, rassembler, liens, anticiper, services publics, image, économie, lieux de rencontre, se connaître.
- Les valeurs : solidarité, tolérance, République (liberté, égalité, fraternité), respect, partage.
- La culture : religion, histoire, composition de la population, jeunesse, éducation, communauté, sociogramme.